



MÉTIERS ET SECTEURS

- Les étudiants qui finalisent leur cycle de Licence peuvent accéder aux métiers propres aux mentions de Licence STAPS : éducation et motricité, activités physiques adaptées et santé, management du sport.
- Les étudiants titulaires du BPJEPS APT peuvent se professionnaliser en tant qu'éducateur socio-sportif et exercer en autonomie dans le secteur des activités physiques pour tous.

POURSUITE D'ÉTUDES

L'obtention de la Licence STAPS APAS, EM ou MS permet de postuler aux Masters proposés à l'IFEPSA et dans les universités françaises.

L'obtention du BPJEPS APT facilite l'engagement dans les autres mentions du BPJEPS (AAN, AF, ...).

.....

NOS PARTENAIRES





FACULTÉ DES SCIENCES / IFEPSA

STAPS ACCESS ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS

Une 1ère année STAPS en 2 ans

Option: BPJEPS Activités Physiques pour Tous (APT)

Licence: Diplôme national bac +3 [en convention avec Le Mans Université]

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

Le parcours de Licence STAPS ACCESS option Activités Physiques pour Tous (APT) propose de construire sa réussite en STAPS en conciliant approche professionnelle et approche universitaire, lors d'une 1ère année organisée sur deux ans.

Cette 1ère année de Licence permet :

- d'acquérir des compétences dans l'encadrement et l'analyse d'une séance d'activité physique et sportive pour tout public.
- de suivre une formation BPJEPS Activités Physiques pour Tous (APT) en partenariat avec l'organisme de formation FORMA' et de faciliter une insertion professionnelle à court et moyen termes dans les métiers de l'éducation socio-sportive.

AIDE À LA RÉUSSITE

Un contrat pédagogique pour la réussite de l'étudiant : validation par blocs de compétences, évaluation continue intégrale, personnalisation des parcours, adaptation du calendrier.

Stage en alternance et expériences professionnelles

Dès la première année, l'étudiant en STAPS ACCESS bénéficie d'un stage en alternance adossé à la formation BPJEPS APT. Cette première expérience de stage se poursuit ensuite par de multiples expériences professionnelles variées tout au long du cycle de Licence.

Des infrastructures adaptées et de proximité

Le campus de l'IFEPSA bénéficie d'installations récentes et adaptées à la formation universitaire. Les installations sportives sont à proximité et les temps de déplacement réduits.

LES + DE LA FORMATION

Une année alliant études universitaires et qualification professionnelle

En prenant en compte les profils différenciés de candidats à l'entrée dans l'enseignement supérieur, cette 1ère année de Licence en 2 ans offre aux étudiants une professionnalisation précoce tout en leur permettant d'envisager une poursuite de leur cursus universitaire en L2 puis en L3.

Un groupe restreint pour optimiser les apprentissages

Un groupe de 25 étudiants maximum, des entretiens réguliers avec les référents pédagogiques, une équipe enseignante disponible et à l'écoute des besoins de chaque étudiant.

Une formation professionnelle intégrée à la L1 STAPS ACCESS

Pleinement associée à la Licence 1^{ère} année, le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS) mention Activités Physiques pour Tous (APT) offre un accès direct à la professionnalisation dans les métiers de l'éducation socio-sportive.

78%

ORGANISATION DE LA FORMATION

La Licence STAPS ACCESS option APT est organisée sur quatre semestres de formation. La Licence 1 ère année (L1) est doublée afin de permettre à l'étudiant de capitaliser les 60 crédits de la Licence 1 et d'obtenir le BPJEPS APT.

- Tout au long de ces deux années de L1, l'étudiant suit intégralement le programme de Licence STAPS 1ère année en alternant périodes de formation universitaire et périodes de formation professionnelle (BPJEPS APT).
- La 1ère année de L1 est consacrée à l'obtention du BPJEPS APT et la validation partielle de la Licence 1 STAPS.
- La 2ème année de L1 permet à l'étudiant de finaliser sa 1ère année de Licence STAPS et de bénéficier d'un statut d'étudiant-salarié grâce à l'obtention du
- À l'issue de ces deux premières années, l'étudiant a la possibilité de s'insérer professionnellement avec le BPJEPS APT ou de poursuivre sa formation universitaire en Licence 2 eme année vers une mention STAPS de son choix (APA-S, EM et MS).

PROGRAMME

LICENCE 1 [en 2 ans]

La L1 permet d'acquérir des compétences dans :

- l'encadrement d'une séance collective d'activité physique et/ou sportive pour tout public (pratique d'activités physiques variée et apprentissage des compétences pédagogiques pour leur enseignement).
- l'analyse d'une situation relative à l'activité physique et/ou sportive (anatomie, physiologie, biomécanique, sociologie, psychologie, droit, économie, histoire...).
- les usages numériques, l'exploitation de données, la communication écrite et orale en Français et en Anglais, la détermination de son projet professionnel et personnel (notamment à travers les stages d'application).

En parallèle et en partenariat avec l'organisme de formation FORMA', l'étudiant suit une formation BPJEPS APT sur un mode d'alternance entre formation et stage hebdomadaire en milieu professionnel. Au terme de cette formation, le titulaire du BPJEPS APT exerce en autonomie son activité professionnelle dans les activités physiques et sportives ou activités éducatives, culturelles et sociales. Il est responsable de son action au plan pédagogique, technique et organisationnel et assure la sécurité des publics dont il a la charge.

LICENCE 2ème et 3ème ANNEE

Les compétences initiées en L1 sont ensuite approfondies tout au long des 2^{ème} et 3^{ème} années de Licence. Elles sont précisées en fonction de la mention STAPS choisie:

- Activités Physiques Adaptées et Santé (APAS)
- Education et Motricité (EM)
- Management du Sport (MS)

UN PRÉREQUIS ESSENTIEL: LA PASSION POUR L'ANIMATION **DE JEUNES PUBLICS**

Statut étudiant/salarié

Dès l'obtention du BPJEPS APT, l'étudiant peut être employé en qualité d'éducateur sportif et bénéficier, tout au long de son cursus de Licence, d'aménagements de formation en tant qu'étudiant « salarié ».

INSCRIPTION EN L1

- Être titulaire du baccalauréat et du PSC1
- Formuler un voeu sur Parcoursup. L'institut y figure sous l'appellation « IFEPSA - Faculté libre de l'Ouest ». Attention, bien préciser la ville « Les Ponts-de-Cé »
- Satisfaire aux exigences demandées dans le cadre de l'entretien de recrutement programmé en avril/mai
- Nombre de places limité à 25 étudiants

FRAIS DE SCOLARITÉ

(à titre indicatif tarifs 2024/2025)

- Formation Licence STAPS ACCESS et formation BPJEPS sur 2 ans : de 9 150 € à 12 150 € selon les revenus des familles
- Frais administratifs en plus
- Possibilité d'obtenir une bourse d'état

Renseignements

Responsable coordination L1 STAPS christophe.angot@uco.fr | 02.41.79.18.92











